



AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

## **Note à l'attention des parents d'élèves des établissements d'enseignement français Quelques informations sur la grippe A H1N1**

Madame, Monsieur,

Le Maroc, comme tous les autres pays du monde, est concerné par l'épidémie de grippe A (H1N1). L'Ambassade de France, en lien avec les chefs d'établissement et en concertation constante avec les autorités marocaines compétentes, suit précisément la situation au Maroc.

Toutes les dispositions nécessaires seront prises en fonction de l'évolution de la situation. Les familles seront tenues régulièrement informées.

En cette période de rentrée scolaire, vous trouverez ci-dessous quelques éléments d'information utiles en réponse aux questions qui nous sont les plus régulièrement posées.

### **• *Comment se propage cette grippe ?***

La transmission se fait de la même manière que dans le cas d'une grippe saisonnière :

par la **toux**, les **éternuements** ou les **postillons** ;

par contact **rapproché avec une personne infectée**, par exemple lorsqu'on l'embrasse ou qu'on lui serre la main ;

par **contact avec des objets touchés et contaminés** par une personne malade (exemple : une poignée de porte, un bouton d'ascenseur, ...).

### **• *Quels sont les symptômes ?***

Fièvre supérieure à 38°C, courbatures, grande fatigue et signes respiratoires comme la toux.

### **• *Comment s'en protéger ?***

- **Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour** avec du savon

- **Lorsque vous éternuez ou tousssez, couvrez vous la bouche et le nez avec votre manche** ou un mouchoir à usage unique.

### **• *Conduite à tenir***

En cas de suspicion de grippe, il convient :

- **de ne pas envoyer votre enfant à l'école,**

- **de contacter immédiatement votre médecin traitant et le médecin scolaire**

- **d'informer l'établissement si le diagnostic confirme une grippe A.**

Les médecins scolaires sont mobilisés pour vous donner toute information dont vous auriez besoin.

Le consulat général de France tient à votre disposition une liste de médecins.

### **• *Existe-t-il un vaccin pour se protéger de la nouvelle grippe A H1N1 ?***

Des médicaments antiviraux (Tamiflu et Relenzal) sont actuellement efficaces sur ce virus. Au Maroc, ils ne sont pour l'instant administrés qu'aux malades diagnostiqués et hospitalisés.

Un vaccin sera disponible à l'automne. Il sera livré de façon échelonnée dans le temps, en fonction des tests cliniques qui seront effectués et des mises sur le marché autorisées. Les modalités d'accès à ce vaccin seront donc précisées le moment venu.

Le Directeur  
Le chef d'établissement